

ACTIVITÉ FACULTATIVE : Modalités de travail non traditionnelles

Divisez la classe en plusieurs groupes. Demandez à chaque groupe de choisir un type de travail non traditionnel dans la liste suivante de cinq modalités courantes. Demandez aux élèves de supposer qu'ils travaillent dans ce type de circonstance.

Cinq formules :

1. Travail à temps partiel : Après l'école, vous travaillez 15 heures par semaine chez un dépanneur. On vous laisse souvent seul dans le magasin.
2. Quarts de travail de 12 heures : Vous faites des quarts de 12 heures dans une usine pendant l'été.
3. Petite entreprise : Vous travaillez pour l'entreprise d'aménagement paysager de votre oncle pendant l'été.
4. Emploi à contrat temporaire : Vous travaillez à la piscine municipale avec un contrat temporaire, et on vous a demandé de peindre les vestiaires.
5. Travail à domicile : Vous travaillez chez vous sur votre ordinateur pour une grosse boîte de télémarketing.

Chaque groupe devrait discuter des questions suivantes et se préparer à présenter des réponses à la classe en vue d'une discussion. Encouragez les élèves à partager leur propre expérience de travail à temps partiel, à contrat, etc.

1. Quels seraient les défis à la santé et à la sécurité?
2. Quelles mesures faudrait-il prendre pour se protéger ou protéger ses collègues?

On pourrait également demander aux élèves de faire cet exercice chez eux.

Le personnel enseignant trouvera les RÉPONSES dans les trois pages suivantes.

RÉPONSES : Exercice facultatif : Modalités de travail non traditionnelles

1. Travail à temps partiel : Après l'école, vous travaillez 15 heures par semaine chez un dépanneur. On vous laisse souvent seul dans le magasin.

Quels sont les enjeux pour la santé et la sécurité?	Qu'est-ce que vous pouvez y faire?
<ul style="list-style-type: none"> • C'est plus difficile d'obtenir une formation en santé et en sécurité. • C'est plus difficile de participer à des activités de prévention des traumatismes, comme les séances du comité mixte sur la santé et la sécurité. • Vous travaillez tout seul. • Vous risquez d'être victime de violence ou de vols à main armée, puisque vous maniez de l'argent. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sachez quels droits et responsabilités vous confère la loi. • Demandez le nom des membres du comité mixte sur la santé et la sécurité ou des délégués à la sécurité, et présentez-vous. Posez-leur des questions, et offrez de donner un coup de main si vous en avez le temps. Lisez les avis et procès-verbaux de réunions qui sont affichés sur le babillard. • Apprenez à reconnaître les dangers. • Posez des questions à votre supérieur. • Tâchez d'obtenir une formation en sécurité. • Signalez à votre supérieur les dangers que vous remarquez. • Demandez à votre employeur de vous remettre une copie de la politique sur la violence et le harcèlement afin de savoir ce qu'on attend de vous. • Assurez-vous que votre aire de travail est bien éclairée. • Lorsque vous travaillez seul, demandez à quelqu'un de prendre de vos nouvelles. • Apprenez à gérer les situations de conflit. • Restez près du téléphone afin de pouvoir appeler les secours au besoin. Assurez-vous que les numéros de téléphone sont affichés près du poste, ainsi que les coordonnées du magasin. • Demandez que l'on mette à votre disposition un bouton ou un système d'alarme. • Ne gardez pas de grosses quantités d'argent dans le tiroir-caisse. Mettez l'argent dans le coffre à intervalles réguliers. • Ayez confiance en votre instinct. Si vous avez l'impression d'être en danger, faites quelque chose. Parlez-en à votre employeur.

2. Quarts de travail de 12 heures : Vous faites des quarts de 12 heures dans une usine pendant l'été.

Quels sont les enjeux pour la santé et la sécurité?	Qu'est-ce que vous pouvez y faire?
<ul style="list-style-type: none"> • Risque de fatigue, ce qui peut entraîner des accidents. • Risque de surexposition à des produits chimiques, au bruit, etc., parce que vous passez plus d'heures à la fois au travail. • Moins de temps entre les quarts pour se reposer et débarrasser le corps de la contamination chimique accumulée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sachez quels droits et responsabilités vous confère la loi. • Reposez-vous les jours de travail, même s'il faut pour cela couper dans vos activités sociales. • Renseignez-vous sur les produits chimiques dangereux, le bruit, etc. Sont-ils encore conformes aux niveaux admissibles compte tenu des horaires prolongés? Lisez les fiches signalétiques et les étiquettes. Utilisez l'équipement de protection individuelle qu'on vous a recommandé. • Demandez une formation en sécurité. • Profitez des pauses pour vous reposer et pour faire des étirements. Si vous travaillez debout, asseyez-vous, et vice versa. • Entrecoupez les tâches qui durent longtemps de périodes consacrées à des tâches complètement différentes. • Ayez une alimentation équilibrée suivant les recommandations du <i>Guide alimentaire canadien</i>. Évitez la caféine.

3. Petite entreprise : Vous travaillez pour l'entreprise d'aménagement paysager de votre oncle pendant l'été.

Quels sont les enjeux pour la santé et la sécurité?	Qu'est-ce que vous pouvez y faire?
<ul style="list-style-type: none"> • Moins de moyens d'obtenir de l'information sur la santé et la sécurité. • Restrictions de temps et de ressources pour la santé et la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sachez quels sont les droits et responsabilités que vous confère la loi. • Demandez une formation en sécurité. • Demandez à votre oncle de vous apprendre le métier. Posez des questions tant que vous ne savez pas exactement comment faire. Aidez-le à comprendre que les blessures coûtent cher, que la prévention lui permettra d'économiser temps et argent, et qu'il aidera ainsi à vous protéger. (nièce ou neveu) • Apprenez à reconnaître les dangers. Faites des recherches sur Internet, appelez une association sur la santé et la sécurité, obtenez des renseignements sur votre lieu de travail afin de savoir à quoi il faut prêter attention. • Signalez à votre supérieur les dangers que vous remarquez.

4. Emploi à contrat temporaire : Vous travaillez à la piscine municipale avec un contrat temporaire, et on vous a demandé de peindre les vestiaires.

Quels sont les enjeux pour la santé et la sécurité?	Qu'est-ce que vous pouvez y faire?
<ul style="list-style-type: none"> • Vous avez besoin de formation sur la santé et la sécurité, surtout dans les domaines de l'ergonomie, de la manipulation des peintures et produits chimiques et de la protection contre les chutes (pour grimper aux échelles). • Vous devez comprendre et respecter les règles municipales relativement à la santé et à la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sachez quels sont les droits et responsabilités que vous confère la loi. • Apprenez quelles sont les règles municipales relatives à la santé et à la sécurité, et respectez-les. • Demandez une formation en sécurité. • Apprenez à reconnaître les dangers. Faites des recherches sur Internet, appelez une association sur la santé et la sécurité, posez des questions à vos parents ou à des travailleurs d'expérience, obtenez des renseignements sur votre lieu de travail afin de savoir à quoi il faut prêter attention. Demandez et lisez la fiche signalétique concernant la peinture et le diluant que vous allez utiliser. • Faites preuve de prudence lors de l'utilisation des échelles. • Signalez à votre supérieur les dangers que vous remarquez. • Demandez le nom des membres du comité mixte sur la santé et la sécurité ou des délégués à la sécurité, et présentez-vous. Posez-leur des questions, et offrez de donner un coup de main si vous en avez le temps. Lisez les avis et procès-verbaux de réunions qui sont affichés sur le babillard.

5. Travail à domicile : Vous travaillez chez vous sur votre ordinateur pour une grosse boîte de télémarketing.

Quels sont les enjeux pour la santé et la sécurité?	Qu'est-ce que vous pouvez y faire?
<ul style="list-style-type: none"> • L'isolement, la supervision à distance, le manque de contacts sociaux • Mobilier et équipement de piètre qualité, sur lequel on n'est pas censé passer de longues heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Sachez quels sont les droits et responsabilités que vous confère la loi. • Organisez votre aire de travail pour avoir une posture correcte (voir le chapitre sur l'ergonomie). Demandez à votre employeur si on peut vous prêter un bureau modulaire. • Prenez des pauses régulières et mettez-vous debout pour faire quelques étirements. • Prévoyez une forme d'interaction humaine pendant la journée : appeler quelqu'un pour discuter du travail ou bavarder avec un copain pendant une pause.